

## le centre de soutien technique multimédia : histoire et missions



Le centre de soutien technique multimédia joue avant tout le rôle d'une **direction technique, informatique et audiovisuelle**, œuvrant au service de l'ensemble des différentes entités regroupées au sein de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image (maison des auteurs, musée de la bande dessinée, bibliothèque, cinéma, librairie, action culturelle, service éducatif, administration, communication).

Son activité, essentiellement « transversale », s'élargit aux écoles hébergées dans les locaux de la Cité. Le CSTM apporte également conseil et veille technologiques aux entreprises et organismes de formation et de recherche du Pôle image d'Angoulême (Magelis).

Enfin, il est régulièrement sollicité pour participer en tant que partenaire et expert à divers projets européens, et collabore avec plusieurs laboratoires de recherche (R&D) à l'échelon régional et national.

L'autre pan de l'activité du CSTM concerne **la maintenance, la gestion technique et l'entretien des trois bâtiments qui constituent la Cité** : le vaisseau moebius, les chais et la maison des auteurs.

### aux sources du cstm...

D'un point de vue historique, le CSTM constitue une émanation et un prolongement du **Département d'imagerie numérique** (le DIN, devenu en 1996 Laboratoire d'imagerie numérique, ou LIN). Le DIN constituait dès l'origine (1989) l'une des deux composantes majeures – bien entendu avec le Département bande dessinée – du Centre national de la bande dessinée et de l'image (CNBDI), renommé en 2008 Cité internationale de la bande dessinée et de l'image (la Cité), au moment de l'adoption de son nouveau statut d'Établissement public de coopération culturelle (EPCC-IC).

Le DIN consacrait l'essentiel de son activité à organiser des **formations** nationales et européennes dans le domaine de **l'animation 3D et du multimédia interactif**. Il abritait en outre une cellule de production, ainsi qu'un CRITT (Centre Régional pour l'Innovation et le Transfert de Technologie).

Le CSTM a été créé à **la fin des années 1990**, à l'initiative de quelques membres du LIN, afin de constituer un outil technologique et un organe de conseil au sein du CNBDI, mais aussi en direction des différents établissements d'enseignements et entreprises gravitant autour du Pôle de l'image d'Angoulême (Magelis).

De 2001 à 2003, le LIN a progressivement réduit son activité dans le domaine de la formation, alors qu'étaient lancés et se développaient en parallèle, au sein du CNBDI, des cycles et stages de formation professionnelle et continue (principalement financées par la Région Poitou-Charentes), autour des différents métiers du cinéma d'animation. Ces stages étaient destinés à créer un « réservoir » de talents et de professionnels compétents capables de répondre à la demande et aux besoins des entreprises ayant rejoint le Pôle image d'Angoulême (Magelis) (grâce en particulier au travail effectué par Charente Développement).

Aux alentours des années 2003-2004, le LIN (dont les deux spécialités avaient donc toujours été l'animation et le multimédia interactif) a fait logiquement place à l'École nationale du jeu et des médias interactifs numériques (**ENJMIN**), créée et pilotée par le CNAM (Conservatoire national des arts et métiers). À la même époque, la gestion et l'organisation des formations professionnelles financées par la Région furent confiées à la Chambre de commerce d'Angoulême. Cette dernière, associée au Pôle image (Magelis), permit la création de l'École des métiers du cinéma d'animation (**EMCA**), ainsi que, peu de temps après, celle de l'École des métiers de la création infographique (**EMCI**), dont l'activité est très proche de celle du LIN des origines. La boucle était ainsi bouclée.

On peut considérer que le DIN (LIN), et le CSTM par la suite, ont largement contribué d'une part à créer une dynamique des arts et technologies de l'animation à Angoulême, et, d'autre part, à donner un corps et un sens au « I » de CNBDI (maintenant la Cité).↵

Ce qui coïncide tout à fait avec les objectifs et le cahier des charges initial des premiers promoteurs et concepteurs du CNBDI. Ces derniers souhaitaient en effet donner à l'établissement, dès sa naissance, une orientation vers les « nouvelles technologies » dans le domaine graphique, pensant qu'elles étaient porteuses d'avenir. Ils ne se s'étaient pas trompés...

## les activités du cstm...

Le CSTM a pour vocation la gestion de parcs informatiques, la veille et le conseil technologique, l'intervention sur progiciels, la participation à des projets de recherche et développement...

### informatique, multimédia et audiovisuel

Voici une liste (non exhaustive) de ce que gère le CSTM au niveau informatique au sein de la Cité :

- acquisition, gestion et maintenance du parc informatique, y compris pour les écoles hébergées ;
- acquisition, mise à jour et mise à disposition du parc logiciel ;
- entretien et maintenance des serveurs (messagerie, stockage, hébergement Internet) ;
- veille technologique logicielle et matérielle ;
- intervention sur les progiciels utilisés par les différents services de la Cité et les écoles hébergées ;
- conseil technologique auprès des services culturels (exemples : numérisation des collections de la bibliothèque, installation et utilisation du multimédia dans le musée...) ;
- développement des applications Web de la Cité (portail internet de la Cité, sites dédiés comme celui des « 24 heures de la BD », lettre d'information, intranet,...)

Le CSTM a également participé à plusieurs projets de **recherche et développement** (R&D) d'envergure nationale et internationale, lui permettant de nouer de nombreux partenariats et d'acquérir une solide expérience dans la gestion de projets numériques.

### gestion et maintenance des trois bâtiments de la Cité

Cette activité, qui ne faisait pas partie à l'origine des prérogatives du CSTM, lui a été rattachée pour des raisons d'ordre économique et historique.

Voici une liste (non exhaustive) des principales tâches liées au bâtiment :

- maintenance technique des trois bâtiments de l'établissement (éclairage, chauffage, sanitaires...) ;
- organisation et suivi technique des manifestations se déroulant à la Cité : Festival international de la bande dessinée (FIBD), Forum international des technologies de l'animation (FITA) jusqu'en 2008, Festival du Film Francophone d'Angoulême (FFA), les Ateliers du jeu vidéo (ENJMIN), Université d'été de la bande dessinée, congrès, colloques et séminaires tout au long de l'année ;
- préparation et suivi des différents chantiers de rénovation (salles de cinéma, brasserie, musée...)
- déménagements divers (bureaux, réserves, écoles hébergées) ;
- veille sur le respect des conditions de sécurité incendie.